

## Dans cette édition

- En route vers un nouveau Pricare !
- Les nouveautés qui arrivent avec Pricare 6.7
- Nos priorités pour le 2<sup>ème</sup> semestre 2017



## En route vers un nouveau Pricare !

*Evolution vers une application web  
En collaboration avec d'autres acteurs du secteur social  
Dans un premier temps, via des intégrations dans l'actuel Pricare*

Depuis l'AG de juin 2016 nous avons observé le marché et eu des contacts avec différents partenaires potentiels. En juin 2017, les résultats de cette exploration ont été présentés lors d'une séance plénière et l'AG a retenu les lignes directrices suivantes pour la suite :

### Evolution vers une application web offrant les avantages suivants :

- Hébergement et maintenance centrale (e.a. backups et mises à jour),
- Accessible en-dehors de la maison médicale
- Attention particulière à une interface utilisateur intuitive (besoin de formation et manuel utilisateur réduits) et ergonomique (moins de clics)
- Bien sécurisée (prenant en compte les dernières évolutions en la matière + gestion proactive et centralisée)

### Collaboration avec d'autres acteurs du secteur social :

- Partage des objectifs sociaux et éthiques non-marchand
- Partage des développements informatiques en copropriété, chacun apporte selon ses moyens, accès au code source afin de garantir une possibilité d'évolution pérenne
- Collaboration déjà entamée avec la Fédération Laïque des Centres de Planning Familial (FLCPF)
- Collaboration en cours d'exploration avec des acteurs dans les domaines des services sociaux, santé mentale, toxicomanie, ... (MASS, FDSS, Lama, Fedito, Médecins du Monde...)

### Utilisation de nos réserves financières afin d'amorcer la pompe:

- Nous avons prévu un budget de 100.000 € en 2017 pour les modules d'e-Facturation et de prescription de médicaments. Ce dernier intégrant la prescription électronique de médicaments « Recip-e » (obligatoire à partir du 1 janvier 2018, sauf force majeure), la nouvelle base de données de médicaments « Sam v2 », le nouveau « schéma de médication » et nous espérons également la consultation et les demandes d'accord Chapitre IV.
- De son côté la FLCPF poursuit également ses investissements, notamment pour le développement d'un module Agenda web.
- D'autres projets envisagés étant : le recueil des données (entres autres pour la COCOF), Mediprima,

eHealthbox, ...

### **Dans un premier temps, via des intégrations dans l'actuel Pricare:**

- Grâce à la collaboration avec la sprl Axel qui réalise les développements web (comme elle le fait déjà pour la FLCPPF), nous renforçons l'équipe de développement. Cela permet à l'équipe de Figac de poursuivre le développement de l'actuel Pricare. Entre autres d'intégrer les modules web développés par Axel dans Pricare. Mais également de se familiariser progressivement avec les nouvelles technologies web.
- Les premiers nouveaux modules résultant de cette collaboration (eFact, module de prescription de médicaments avec le schéma) seront disponibles dans Pricare dans les prochains mois.
- Ces nouveaux modules web seront hébergés sur un serveur loué par Figac chez un hébergeur de référence (OVH). Figac garde un accès total aux données et au code source de l'application. Il n'y a pas de licence récurrente à payer.
- Si tout se passe bien, l'idée est de progressivement redévelopper Pricare vers une application web en conservant ses points forts en matière de structuration et codification des données.
- En attendant, nous continuons également à améliorer Pricare sur d'autres points, cf. ci-dessous.

### **Les nouveautés qui arrivent avec Pricare 6.7**

*Plan de soins, e.a. pour les infi*  
*Formulaires électroniques « eForms », e.a. Handicare*  
*Aide à la décision « EBMedS » v1*  
*Healthdata – envoi de données à l'Institut de Santé Publique (ISP)*

La version 6.7 est actuellement en phase de tests finaux dans les maisons médicales des experts et devrait être mise à disposition de toutes les maisons médicales dans les prochaines semaines.

Elle apporte un grand nombre d'améliorations et nouveautés, dont les plus importantes :

#### **Plan de soins/interventions**

- Permet de planifier des procédures récurrentes avec une date de début, une fréquence, une date de fin, etc.
- Permet également d'avoir un aperçu synthétique des soins planifiés.

#### **Formulaires électroniques "eForms"**

- Ces formulaires sont préremplis automatiquement avec les données du DSI et après révision et acceptation par le médecin envoyés automatiquement via la eHealthBox.
- Par exemple, les formulaires d'évaluation du handicap et de réintégration après une interruption de travail.

#### **Aide à la décision "EBMedS"**

- Par un simple clic les données (anonymes) d'un dossier patient sont envoyées pour analyse vers le site EBMPacticenet, où des scripts de bonnes pratiques sont exécutés. Le résultat est affiché dans Pricare.
- Des améliorations futures envisagées étant une notification proactive d'alertes critiques, de recommandations disponibles et la possibilité d'indiquer de ne plus rappeler une recommandation précise, pour un patient donné ou pour tous.

#### **Healthdata**

- Le module eForms (cf. ci-dessus) propose également des formulaires qui permettent d'envoyer des données à l'Institut de Santé Publique (ISP). Cela se fait donc patient par patient et avec une prévisualisation des données qui seront envoyées.
- Les autorités mettent en avant ce système afin de collecter d'ici la fin de l'année les données obligatoires concernant les patients inscrits dans les trajets de soins diabète et insuffisance rénale. Dès la mi-octobre les

médecins recevront la liste des patients concernés.

- La collecte des données pour les patients dans un prétrajet diabète a été reportée à début 2018.
- Par ailleurs, ce système, pourra également être utilisé par les médecins vigies, ou pour rapporter certaines maladies infectieuses.
- A noter que le système Healthdata fait l'objet de préoccupations par rapport à la protection des données personnelles: [en savoir plus](#)

Les détails concernant les nombreuses autres nouveautés et améliorations suivront dans le mailing qui sera envoyé lors de la mise à disposition de cette nouvelle version.

## **Priorités pour le 2<sup>ème</sup> semestre 2017**

### ***Améliorer l'ergonomie - eFact Nouveau module de prescription de médicaments Consultation mobile agenda & RV en ligne***

Le 14 juin dernier, une nouvelle réunion de la CCI (qui réunit les experts/chefs de projet de toutes les disciplines des fédérations francophone et néerlandophone), a désigné les priorités pour le 2<sup>ème</sup> semestre. Certaines sont déjà réalisées dans Pricare 6.7 (cf. ci-dessus). Les autres sont :

1. **Améliorer l'ergonomie du dossier médical**, e.a. un accès plus facile aux codes les plus utilisés
2. **Intégration du module d'e-facturation** (cf. ci-dessus, concerne les prestations à l'acte en tiers payant, par exemple les actes techniques et celles pour des patients en attente de forfait)
3. **Améliorer l'écran d'encodage des prestations**
4. **Module de prise de RV en ligne pour les patients**, intégré avec l'Agenda Pricare
5. **Renforcement du mot de passe** de Pricare (nécessaire en fonction des extensions web, du renforcement de la sécurité, e.a. dans le cadre de la nouvelle directive européenne)
6. **Extension de la posologie des médicaments** en fonction du schéma de médicaments
7. **Amélioration du module EBMedS** (par exemple : notification proactive des alertes, mise à jour automatique après ajout de nouvel élément de santé ou nouvelle médication, personnalisation des alertes, ...)
8. **Enregistrement automatique des codes de prestation Inami en fonction des contacts et/ou procédures encodées dans le dossier médical**

## **Mille mercis pour votre confiance !**

L'équipe de Figac (par ordre alphabétique inverse ;-) )

**Virginie Couvreur** (expert Reporting FR), **Sébastien Derouaux** (expert Admin FR), **Sandrine Vanhaekedover** (expert infir FR), **Sam Jocuqué** (développeur), **Marie-Eve Janssen** (expert DSI FR), **Marie-Agnès Broze** (administratrice pour la FMM), **Marc Petit** (helpdesk), **Manu Berquin** (expert DSI FR), **Maarten Muysenwinkel** (expert infir NL), **Kristof Claeys** (expert DSI NL), **Koen De Maeseneir** (administrateur pour la VWGC), **Guillaume Pappaert** (expert kiné FR), **Dorian Françoise** (tests & helpdesk), **Denis Lisen** (formateur), **Dave Ceule** (Président du conseil d'administration), **Daniel Rottier** (expert kiné FR), **Damiano Deplano** (développeur), **Corine Duquenoy** (manuel de facturation), **Cédric Van Cang** (développeur), **Benjamin Fauquert** (administrateur pour la FMM), **Anne-Sophie Deligny** (administratrice & comptabilité), **Alexis Van Zeveren** (coordinateur), **Alexandre Sandon** (expert facturation FR),

Vous ne désirez plus recevoir ce genre de message, ou vous l'avez reçu via un collègue et désirez-le recevoir en direct ?  
Demandez à Marie-Agnès Broze qui peut gérer cela via [l'extranet](#) de Figac !